



Le message du syndic

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de vous convier à participer à notre assemblée communale le 28 mai 2015, à 20h15. Dans le présent bulletin, vous disposerez d'informations sur la vie de notre commune ! Les comptes 2014 sont à votre disposition avec, si vous le désirez, la possibilité de recevoir des informations complémentaires lors de l'assemblée pour des sujets qui vous préoccupent.

Le Conseil communal a participé à la mise en place de l'étude de fusion de Sarine Ouest. Le groupe de travail auquel j'ai participé a permis de vous présenter un projet bien avancé, mis à part quelques points et, plus précisément, les dicastères de l'eau et de l'épuration... En ce qui concerne les eaux usées ...ce n'est pas clair du tout.

Si Noréaz a confirmé une certaine réticence dans son engagement envers la fusion, c'est bien sûr pour des raisons liées au portemonnaie. 1 % supplémentaire pour la contribution immobilière, soit un taux de 3 % aurait mis notre commune à un coefficient de fr. 0.74, juste pour comparer notre position.

Nous avons tout de même remarqué que les deux communes ayant refusé le projet se trouvent dans une position financière relativement confortable et, comme vous l'avez constaté, la suivante... c'est Noréaz.

Or, si nous regardons de plus près, les associations intercommunales de Sarine Ouest fonctionnent très bien, mais il faudra peut-être envisager les choses différemment.

Deux solutions sont encore ouvertes : l'une consiste à remettre en route un projet à 8 communes et se séparer des deux communes réfractaires. Nous pourrions ainsi poursuivre notre chemin avec une autre vision. L'autre, c'est attendre 2-3 années pour laisser mûrir l'alternative qu'Avry revienne se joindre à nos entités. Il ne faut pas oublier que cette commune est actuellement commune-siège du Cycle d'orientation, de la bibliothèque, du Service social, etc.

La solution d'attendre un peu permettrait d'insérer, dans un projet fédérateur, par exemple une piscine qui trouverait parfaitement sa place vers le CO d'Avry. Actuellement, nous constatons qu'il manque cruellement, dans notre région, d'un équipement aussi utile et positif pour la pratique du sport. Les transports publics doivent également évoluer dans le secteur et, ceci d'autant plus que nous vivons actuellement une situation de plus en plus critique au niveau de la circulation. On pourrait évoquer également le développement de pistes cyclables, nécessaires pour relier à bicyclette les belles régions de notre pays.

Pour en arriver là, il n'y a qu'une solution... c'est s'unir pour non seulement rêver mais réaliser afin d'entreprendre à plusieurs ce que nous ne parviendrions pas à faire seuls dans notre coin !

Oups, j'ai oublié une troisième solution... c'est de ne rien entreprendre et attendre que cela vienne tout seul, mais ça... nous ne le verrons pas.

Pour les comptes, le résultat est identique à ce que prévoyait le budget. Les charges liées sont, comme d'habitude, en augmentation. Le rapport entre la Confédération, les cantons et les communes ne cesse d'évoluer vers une situation de plus en plus insupportable. Les communes évolueront jusqu'à ce que ces charges, devenues trop lourdes, soient reportées vers les citoyens, par l'intermédiaire d'une hausse du taux de l'impôt.

Les économies de bouts de chandelles que l'on nous prête ne combleraient jamais ces coûts que nous voyons augmenter sans cesse.

Actuellement, nous procédons à la révision de notre plan d'aménagement local (PAL) pour lequel les objectifs devaient être déposés au 31 décembre 2014.

Nous constatons que les nouvelles dispositions légales, entrées en vigueur (LAT, LATeC, et ReLATeC), pèseront lourdement sur cette révision, avec des restructurations sévères qui, très certainement, ne plairont pas à tout le monde. Nous saurons, d'ici la fin de l'année, si un « dézonnage » doit intervenir.

Dans la commune, nous étudions actuellement le projet de 30 km/h à mettre en œuvre sur certains tronçons, ceci afin d'améliorer la sécurité, principalement aux heures de pointe, lorsque les usagers empruntent des axes de route pas conçus pour accueillir un trafic aussi dense.

Quant au cheminement piétonnier en direction du terrain de foot, son projet, maintes fois reporté, va enfin devenir réalité.

L'aménagement autour de l'église a fait l'objet d'oppositions. Ce dossier suit son cours à la préfecture et, si nécessaire, nous le transmettrons à d'autres instances pour le faire avancer. Ces travaux sont urgents car il y va de la sécurité de notre PGEE, entre autres, afin de constituer un bac de rétention à cet endroit. Selon les calculs effectués, le haut du village n'a pas la capacité d'absorber toutes les eaux claires, en cas de fortes pluies. Ma foi, si des dégâts devaient survenir, le Conseil communal ne pourra pas être d'accusé d'avoir manqué à ses devoirs, tels que la loi l'y oblige !

Les fortes pluies du début mai ont mis en évidence ce risque puisque l'eau est arrivée à fleur de l'immeuble.

Au nom de mes collègues, nous remercions les employés communaux, les membres des commissions et toutes les personnes qui s'engagent pour faire avancer les projets communaux. De plus, nous tenons à remercier notre secrétaire qui a atteint... et même dépassé les 30 années au service de la commune.

J'espère vous retrouver nombreux pour participer à notre assemblée du 28 mai prochain.

Jean-Marc Guisolan